



Première session de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Thème : Débat général.

DECLARATION DE :

Monsieur FINTAKPA LAMEGA Dékalèga, Premier Secrétaire en charge des questions juridiques et maritimes à la Mission Permanente du Togo auprès des Nations Unies

Madame la Présidente,

Je voudrais d'abord, vous féliciter ainsi que les membres de votre bureau, pour votre élection à la tête de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Mon pays souscrit aux déclarations faites par les représentants de l'Égypte et de l'Algérie respectivement au nom du G77 et du groupe des États d'Afrique.

Madame la Présidente,

Ma délégation voudrait reconnaître et saluer votre leadership et votre engagement personnel qui nous ont permis, du 16 au 18 avril 2018, d'examiner de manière constructive, certaines questions d'organisation de la présente session, y compris les modalités d'élaboration du futur instrument international.

Ma délégation vous remercie d'avoir préparé bien avant la tenue de cette session, un document concis destiné à nous aider dans nos discussions au cours des prochains jours.

Le Togo, un État côtier qui est, entre autres, partie à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ainsi qu'à l'Accord relatif à l'application de la partie XI de ladite Convention, demeure convaincu que pour une conservation et une utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction **nationale**, il s'avère impérieux d'élaborer, le plus tôt possible, un instrument international juridiquement contraignant y relatif.

C'est pourquoi mon pays a pris une part active aux travaux des quatre réunions du Comité préparatoire, aux négociations ayant abouti à l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution 72/249 ainsi qu'aux travaux de la réunion d'organisation d'avril 2018 précitée.

Madame la Présidente,

En décidant de convoquer la présente Conférence intergouvernementale, l'Assemblée générale lui a confiée un mandat précis, celui d'examiner les recommandations du Comité préparatoire sur les éléments de texte d'un instrument international juridiquement contraignant dans les plus brefs délais.

Pour y parvenir, la résolution 72/249 du 24 décembre 2017 précise que nos négociations devront porter sur l'ensemble des questions retenues par l'Assemblée en 2011 à savoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, les ressources génétiques marines, y compris celles liées au partage des avantages, les mesures telles que les ressources de gestion par zone, y compris les aires marines protégées, les études d'impact sur l'environnement ainsi que le transfert de techniques marines.

Prenant en compte l'importance de toutes ces questions pour la communauté internationale en général et les pays en développement en particulier, le Togo, qui entend jouer toute sa partition lors des travaux des quatre sessions programmées, espère vivement que la Conférence saura, à terme, remplir la noble mission qui lui est ainsi assignée.

C'est dans cette stricte perspective que ma délégation souhaite vivement qu'à l'issue des débats de fond de cette première session, le projet zéro du futur instrument soit préparé et soumis aux délégations pour examen avant la seconde session prévue en 2019.

Pour conclure, ma délégation, qui salue le travail du Secrétariat sous la conduite du Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, réitère sa disponibilité à œuvrer de concert avec tous les participants pour la réussite de la présente session à travers des discussions positives et constructives.

Je vous remercie !